

Auch, le 7 juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sports de nature : le Conseil départemental lance la troisième édition du dispositif « Un été à Masseube »

Ce mardi 7 juillet, le Conseil départemental du Gers a officiellement lancé la troisième édition du dispositif « **Un été à Masseube** », en présence de Françoise Casalé, vice-présidente en charge du Tourisme, de Jean-Pierre Salers, conseiller départemental, des élus locaux, des associations partenaires et de nombreux jeunes venus participer aux premières animations.

Porté par le Service Jeunesse et Sport du Département, en partenariat avec la commune de Masseube, les comités sportifs départementaux et les associations locales, ce programme estival transforme, une nouvelle fois, le futur Centre départemental des sports de nature en un véritable terrain de découverte, de pratique sportive et de convivialité.

Avant même l'ouverture du futur équipement, le Département a fait le choix de faire vivre ce site à travers une programmation ambitieuse. Une initiative qui rencontre un succès qui ne se dément pas puisque près de 1 000 participants ont pris part aux animations en 2024 et en 2025. Fort de cet engouement, le Conseil départemental a décidé de reconduire et d'enrichir cette offre pour l'été 2026.

Du **26 juin au 22 août**, les jeunes Gersois, les familles, les vacanciers et les centres de loisirs pourront profiter d'un large choix d'activités de pleine nature. Seize disciplines sont proposées, principalement à Masseube mais également sur plusieurs sites du territoire, notamment à Mirande, Labéjan, au lac de la Gimone et jusqu'à Arreau pour une journée dédiée à l'escalade.

Au programme : randonnée, pêche, cyclotourisme, course d'orientation, tir à l'arc, golf, tennis, pickleball, handball, pétanque, ateliers nature, animations culturelles, mais aussi plusieurs « journées phares » permettant de découvrir des activités plus immersives comme les sports de grimpe, le canoë-kayak, les activités aquatiques ou encore les sports d'orientation. Toutes les animations sont encadrées par des éducateurs diplômés et des bénévoles des associations sportives partenaires.

Le Mot de Françoise Casalé, vice-présidente du Conseil départemental du Gers

« Le sport de nature incarne le lien social, le bien-être, la découverte, la convivialité et le respect de l'environnement. Le Département affiche à travers ce projet sa volonté de développer les sports de nature pour en faire un levier d'attractivité, d'éducation et de qualité de vie, tout en préfigurant le futur Centre départemental des sports de nature »